

Les ministres chargés de l'Économie, du Travail, et des PME, à l'écoute des représentants des entreprises

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 22.01.01

Paris, 3 janvier 2022

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

A l'issue de la réunion de concertation ce matin entre Bruno Le Maire, Elisabeth Borne, Jean-Baptiste Lemoyne, et les représentants des entreprises, le Président de l'U2P, Dominique Métayer, constate que le gouvernement a entendu l'essentiel des demandes qui avaient été faites pour les entreprises confrontées à des mesures de restriction sanitaire.

Ainsi, la prise en charge à 100% de l'activité partielle des salariés sera accessible aux entreprises ayant perdu 65% de chiffre d'affaires au lieu de 80% précédemment. De même l'indemnisation des coûts fixes sera élargie à un plus grand nombre de secteurs dès lors qu'une chute d'activité de 50% aura été constatée, contre 65% auparavant. Surtout, la prise en charge se fera sur la base d'une simple déclaration pour les montants inférieurs à 50.000 euros.

L'U2P est particulièrement satisfaite que le Gouvernement ait avancé sur la question du remboursement du PGE, avec la possibilité de reporter de six mois la première échéance et la perspective d'un étalement sur 10 ans des remboursements, sous réserve de l'accord de l'Union européenne et d'un accord de place avec la Fédération bancaire française. Même si ces dérogations seront examinées au cas par cas, elles répondent à la demande de nombreuses petites entreprises qui craignent à juste titre de ne pas pouvoir faire face à un « mur de la dette ».

Par ailleurs, l'U2P détaillera les attentes spécifiques des secteurs les plus exposés actuellement (hôtels-café-restaurants, traiteurs, événementiel...) lors de la rencontre de sa délégation avec le ministre délégué aux PME, ce jeudi 6 janvier. Le Président de l'U2P Dominique Métayer, insistera notamment pour que la situation des entreprises en difficulté soit prise en compte au cas par cas.